



Groupe Antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants

Journée de Réflexion

« *Quelles actions entreprendre pour rendre effectif le respect des droits des migrants au Maroc* »
Rabat, Notre dame de la Paix, le 15 décembre 2008

Programme

9H à 9H30 - Accueil et inscription des participants, remise de la documentation.

9h30 à 10H- Présentation du déroulement de l'atelier et des participants

10H à 12H30- Première partie de l'atelier

- Présentation du système judiciaire marocain (fonctionnement, organisation)
- Quelle pratique des juridictions nationales par rapport aux droits des étrangers ? Présentation des résultats préliminaires de l'étude
- La saisine des juridictions compétentes :
 - Constitue-t-elle une priorité en l'état actuel de la condition des migrants au Maroc ?
 - A la lumière des résultats préliminaires, existe-il des chances de succès en cas de recours contentieux contre l'administration par rapport aux violations des procédures et des engagements internationaux du Maroc ?

12H30 à 14H - Pause déjeuner

14H à 16H- Deuxième partie du focus groupe

- Existe-il d'autres initiatives du même ordre menées par d'autres acteurs de la société civile ?
- Quelles corrélations faut-il envisager, pour une meilleure synergie entre les différentes initiatives existantes pour la promotion et l'effectivité des droits des migrants ?

16H15 à 18H : Débat et conclusions

Association GADEM

78, Av. Allal Ben Abdellah Appt.33, Quartier Hassan Centre Ville – Rabat, code Postale 10000
Téléphone fixe/fax : +212 37 72 78 78, gademm@gmail.com